



Association loi 1901

Vous avez entendu parler de La Courroie,
Vous êtes déjà venus à La Courroie,
Vous aimez La Courroie :

Pour le lieu même,
Pour la qualité des artistes qui s'y produisent,
Pour la qualité du public qui s'y presse nombreux,
Pour le courant qui passe entre les musiciens et l'auditoire,
Pour la chaleur de l'accueil,
Pour le feu, les couvertures, la soupe, les pâtisseries,
la crème chantilly...
En un mot comme en cent, vous adhérez à tout cela,
Alors adhérez plus concrètement encore !
Plus vous serez nombreux, plus nous serons écoutés et
aidés par les pouvoirs publics,
Et de la simple cotisation au don plus substantiel, les fonds
récoltés nous aideront à mener une politique artistique
ambitieuse, avec de plus en plus de projets créés à
La Courroie, de plus en plus de concerts.

Alice Piérot et Chantal de Corbiac

Si vous êtes imposable, un nouveau dispositif fiscal est
entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008 grâce auquel tout don
effectué en faveur de La Courroie ouvre droit à une **réduction**
d'impôt sur le revenu, égale à 66 % de son montant
(60% pour les entreprises)
dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Merci de retourner ce bulletin accompagné d'un chèque ordonné à : **La Courroie**
120, chemin du barrage, F-84320 Entraigues



merci d'avoir la gentillesse d'écrire très lisiblement

Bulletin d'adhésion 2010

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse e-mail :

indispensable si vous en avez une

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphones :

indispensable en cas d'annulation de spectacle

Date et signature

Simple: 20 euros

Couple: 30 euros

Soutien: à partir de 100 euros

Grâce à la déduction d'impôt, pour
100 euros versés à La Courroie vous
ne payez en réalité que **34 euros**

Bienfaiteur: à partir de 500 euros

Grâce à la déduction d'impôt, pour 500
euros versés à La Courroie vous ne
payez en réalité que **170 euros**